

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 389

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 25

À la première phrase de l'alinéa 8, substituer au mot :

« portions »

le mot :

« parties ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.